

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 6 au 12 février 2023

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Lundi 6 février, de 9h à 10h

Monsieur Philippe ARBONA, Conseiller Municipal

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Mardi 7 février, de 14h à 15h

Madame Virginie GUILLAUMET, Adjointe au Maire en charge des quartiers Chartreux et Sénardes et de la Vie Citoyenne

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

Mercredi 8 février, de 10h à 11h

Madame Loëtitia BEURY, Conseillère Municipale

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vendredi 10 février, de 17h à 18h

Monsieur Hervé SOMSOIS, Adjoint au Maire en charge des quartiers Point du Jour et Vassaules et de la Réserve communale de Sécurité civile

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

Vendredi 10 février, de 15h à 17h

Madame Anna ZAJAC, Conseillère Municipale

Maison de quartier des Chartreux, 120ter avenue Edouard Herriot

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr